



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Non à la privatisation de la Française des jeux

Question écrite n° 16285

Texte de la question

M. Louis Aliot appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les bons résultats de la Française des jeux. Deuxième loterie européenne et quatrième mondiale, la Française des jeux (FDJ) fait le bilan de 2018, avec 15,8 milliards de mises réalisées sur l'année et une croissance de 4.4 %. Un total de 10,7 milliards d'euros a été reversé aux joueurs, parmi lesquels 198 sont devenus millionnaires. C'est un taux de retour proche de 68 %, en progression de près d'un point par rapport à 2017. Des chiffres record malgré une baisse du nombre de joueurs, estimés à 25 millions d'euros en 2018 contre 26 millions d'euros en 2017. Enfin, la FDJ a rapporté 3,3 milliards d'euros à l'État, qui détient la société à 72 %. Les mises numérisées en point de vente et en ligne progressent de 46 % et représentent 2,4 milliards d'euros, soit 15 % des mises totales. Le lancement des jeux Mission Patrimoine a été « un plein succès » selon le communiqué de la FDJ. Les Français ont misé pour 187 millions d'euros, et 21 millions ont été réattribués à la restauration du patrimoine français. C'est peu mais c'est déjà une bonne chose. Les paris sportifs ont également progressé de 21 %, dépassant ainsi les 3 milliards d'euros de revenus, ce qui a permis de juguler la concurrence de nouveaux opérateurs internationaux tels que Winamax ou Betclic. Principalement grâce à la Coupe du monde, qui a représenté un record de paris à 333 millions d'euros soit 75 % de plus qu'en 2014. Les jeux de tirage et de grattage restent néanmoins l'activité principale de l'opérateur public, avec 3,2 % de croissance et 7,69 milliards d'euros de mises. L'activité de loterie en revanche, comme le Loto, l'Euromillions ou le Keno, est en repli de 1,9 %, à 5,07 milliards d'euros. L'article 51 de la loi Pacte détaille les modalités de la privatisation de la Française des Jeux, sans fixer de calendrier. Compte tenu des difficultés actuelles de l'État sur le plan budgétaire, cette opération n'est pas souhaitable. Il lui demande si le Gouvernement peut redéfinir ses plans et renoncer à cette privatisation.

Données clés

Auteur : [M. Louis Aliot](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16285

Rubrique : Jeux et paris

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances et relance](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 janvier 2019](#), page 773

Question retirée le : 1er septembre 2020 (Fin de mandat)